



édito

Alain MATHIO
Président de l'AGAPEI

En dehors de nos actions visant à promouvoir le handicap mental, à favoriser l'inclusion dans notre société, à participer à la démocratie sanitaire et sociale en siégeant dans différentes instances en tant que représentant des usagers, nos associations ont à cœur d'organiser des manifestations plus festives afin de permettre aux personnes en situation de handicap mental et à leurs familles de se retrouver pour partager durant quelques heures des moments de convivialité et d'échange..

Ces moments de rencontre sont quelquefois communs à nos associations, bal, pique-nique, loto, promenade touristique, parfois singuliers, comme la fête de la Musique mais il peut être complexe d'imaginer de nouvelles animations qui plaisent aux plus grands nombres, aux personnes en situation de handicap, aux parents, aux amis, et d'attirer aussi des personnes moins concernées par le handicap.

Depuis plus de dix ans, l'ADAPEI des Hautes Pyrénées organise la *balade des gens heureux* chaque année au printemps. Cette balade qui a été mise en place, au départ, par quelques professionnels pour les résidents d'un établissement de l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées, a rencontré un tel succès que les administrateurs de l'ADAPEI 65 ont rapidement décidé de soutenir cette action, de l'amplifier et de la pérenniser.

Ainsi depuis plus de 13 ans, l'ADAPEI 65 organise chaque année, avec l'appui de plusieurs clubs de Motards, qui partagent avec nos associations les valeurs d'entraide, de générosité et de solidarité, cette *balade des gens heureux* qui permet à des personnes en situation de handicap mental et parfois physique de connaître la joie d'enfourcher une grosse cylindrée, pour un baptême de moto inoubliable. Chaque année, la destination finale de cette balade varie pour se rendre dans un établissement accueillant des personnes handicapées mentales de la région. Ainsi l'ADAPEI du Gers avait déjà accueilli cette manifestation en 2007 et en 2012.

Le 20 mai dernier, la *balade des gens heureux* est revenue dans le Gers, au foyer hébergement Gabriel DUPRE, pour commémorer la venue des motos de l'ADAPEI 65, il y a dix ans, dans ce même établissement.

Cette journée a permis d'accueillir 250 personnes, 80 motos ou side-car. Quarante personnes accueillies dans les ESAT du GERS ou à l'Accueil de jour du complexe Gabriel DUPRE, ont pu faire leur baptême de moto, expérimentant ainsi les sentiments de liberté, d'aventure, et de rêve que confère ce moyen de transport. Certains parents téméraires ont aussi chevauché les bolides. Des certificats de baptêmes ont été délivrés aux participants. A midi, les personnes présentes ont partagé un repas convivial dans la salle Louis Médaille, sur le Site de la Remonte à AUCH, permettant aux adhérents des deux ADAPEI de se rencontrer autour d'une table. En milieu d'après-midi, les motards et leurs passagers ont repris la route des Pyrénées, après que de nombreuses photos souvenirs aient été prises pour immortaliser cette journée.

Lors de cette manifestation, j'ai eu le plaisir d'accueillir Mme Evelyne Lucotte Rougier, Présidente de l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées, qui a accompagné la *balade des gens heureux* sur une moto avec son mari, ainsi que plusieurs membres du conseil d'administration des Hautes-Pyrénées. J'exprime mes plus vifs remerciements à la Présidente, et à tous les organisateurs de cette journée des ADAPEI des Hautes-Pyrénées et du GERS. Cette manifestation a été, aussi, un bon exemple de complémentarité entre les professionnels de l'ADAPEI 65 et de l'AGAPEI et les bénévoles des deux associations parentales qui ont combiné leurs efforts pour la réussite de cette manifestation. Qu'ils en soient tous remerciés chaleureusement.

Cette *balade des gens heureux* a été plébiscitée par tous les participants qu'ils soient en situation de handicap ou pas. Ce fut une journée particulièrement réussie. Devant la frustration de tous ceux qui n'ont pu y participer, la capacité d'accueil de la salle Louis Médaille étant atteinte, l'ADAPEI du GERS étudie la possibilité d'organiser d'autres journées de ce type, avec des clubs de motards gersois. Mais ce concept doit aussi pouvoir, assez facilement, se décliner avec des clubs de véhicules anciens, type tacots, ou de prestige, type club de Ford Mustang, ou de Ferrari. En 2018, l'ADAPEI du GERS fêtera son cinquantième anniversaire, une manifestation de ce type sera sûrement associée à cet anniversaire qui pourrait avoir lieu sur le site LADEVEZE, en même temps que l'inauguration de la MAS et du FAM ■

DANS CE NUMÉRO

Éditorial (p.1)
Dossier signé (p.2, 3 et 4)
L'habitat, une clé pour la citoyenneté
57^e Congrès de l'Unapei.
Ça bouge à l'AGAPEI (p.5)
Page Culture (p.9)
Atelier d'Arts Plastiques
ADAPEI 31 & 32 (p.6/11)
Vie des établissements
Vie associative

ADHÉREZ !

Pour réaliser nos missions et mener nos projets à leur terme, nous avons besoin de soutien !
Adhérents, faites connaître nos associations autour de vous, chaque nouvelle adhésion, chaque don, nous permettent d'avancer...





J'habite



Depuis 2016, l'ADAPEI 31 œuvre au travers de la commission logement, à inventer des offres d'habitat correspondant aux désirs de vie des personnes accueillies. A Nancy le congrès annuel de l'Unapei nous a conforté dans la poursuite de nos travaux. En voici un compte rendu

**L'HABITAT, UNE CLÉ
POUR LA CITOYENNETÉ
57^e CONGRÈS DE L'UNAPEI.**
NANCY, 3 JUIN 2017

1 - COMMENT PENSER L'HABITAT DANS NOTRE SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Jean Luc BERHO, Président des Entretiens d'Inxauseta (entretiens sur le Logement organisés par l'Association Supastera)

Il y a 34 millions de logements en France dont plus de 4 millions sont des logements sociaux. L'habitat, c'est le logement dans son environnement (transports, commerces, structures de soins, de loisirs, de sport...). Si l'on sait que 65 % de la durée d'une vie est passé dans le logement, on perçoit de suite l'importance de l'habitat, dont l'environnement immédiat représente un critère de choix de plus en plus important. "L'Habitat est un marqueur de la Citoyenneté, et socle de tous les possibles". Jean-Luc Berho insiste sur le fait que l'Unapei doit être partie prenante des décisions concernant l'Habitat, en étant présent dans les instances décisionnelles et parmi les partenaires sociaux. Il invite enfin l'Unapei aux entretiens d'Inxauseta qui se passent annuellement à la fin de l'été.

L'habitat dans la société inclusive, positions de l'Unapei par Luc GATEAU, président de l'UNAPEI

JE SUIS, JE CHOISIS, J'HABITE

L'UNAPEI défend une véritable dynamique qui milite pour plus d'autonomie, plus de citoyenneté pour les personnes handicapées. L'habitat, conçu dans une société inclusive et solidaire, est au cœur de ce congrès. Sans lui, il est difficile de donner corps à la citoyenneté que nous visons pour les personnes handicapées. Sans lui la vie sociale

et affective, l'autonomie, l'intimité, l'accès aux soins, l'accès au travail, aux loisirs, à la culture, au sport dans la Cité, ... ne peuvent pleinement exister : **JE SUIS.**

Choisir où l'on souhaite habiter, et avec qui, est pour chacun d'entre nous essentiel. Pourtant, pour les personnes handicapées, ce choix est souvent très limité, voire inexistant, et notre société les confine dans un dispositif à part qui laisse peu de place au libre arbitre. Dire j'habite et non plus je suis hébergée ou je vis chez...". Les personnes handicapées doivent être actrices du choix de leur lieu de vie : **JE CHOISIS.**

Pour se faire, nous avons besoin d'un "accompagnement de qualité, sans discontinuité", d'une "palette variée de solutions d'accompagnement", de passerelles. **L'habitat ne se résume pas au bâti.** Des associations innovent et proposent de nombreuses réalisations pour que le libre choix des personnes accompagnées puisse s'exprimer, quels que soient leurs lieux d'habitat et la nature de leur handicap. C'est bien sûr leur participation à la vie collective et l'accès à une autonomie possible et choisie qui sont visés. Il est important que des expérimentations en matière d'habitat soient pérennisées et étendues partout en France.

Une société inclusive avec une autonomie choisie et accompagnée, c'est le **VIVRE ENSEMBLE : J'HABITE.**

"De nombreux obstacles persistent, mais des leviers existent aussi et nos échanges permettront d'avancer autour de cette question centrale pour que la société inclusive que nous visons se construise."

"ÊTRE ACTEUR DE SON PROJET D'HABITAT"

Michel BILLE, sociologue

Habitat = espace de droit (au logement) qui détermine un rapport aux autres mais aussi un espace intime, identitaire. "Je suis ce que j'habite", "J'habite, donc je suis", "Mon logement vous envoie de moi une certaine image que vous me renvoyez". Mais les publics indésirables (personnes handicapées, EHPAD, hôpitaux, ...) sont souvent rejetés vers les périphéries des villes et les personnes handicapées sont par conséquent souvent exclues du droit au logement. Or, habiter c'est faire, être acteur, occuper un espace intime au sein d'un espace construit, se laisser imprégner de pratiques culturelles très variées, ce qui est plus aisé à mettre en œuvre dans la Cité que dans sa périphérie.



donc je suis

Gilberto Pellegrino, architecte

Révolté car "*nous construisons une société de l'exclusion*", son expertise s'est précisée autour de l'accompagnement des personnes développant des troubles cognitifs et comportementaux.

Il est nécessaire de concevoir les espaces en fonction de leurs futurs usagers. Les organisations urbaines sont aveugles de la dépendance qu'elles génèrent. Si on inclut la dépendance dans les projets, on aura une société plus humaniste, plus tolérante, plus sensible. Il faut réinventer le "Vivre Ensemble" en recomposant la ville avec des systèmes inclusifs. "*Le logement c'est un problème de société.*"

Patrick Doutreligne, ancien éducateur spécialisé, ancien Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre, ancien Secrétaire du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées, Président de Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux)

Loger ne suffit pas, il faut vivre son logement, favoriser son autonomie quel que soit sa problématique : pauvreté, dépendance ou handicap.

L'abbé Pierre disait : "*le plus fragile d'entre nous a droit à la dignité, au respect*". Il nous faut créer des outils pour les écouter, comprendre leurs besoins. Le plus faible d'entre nous a le droit à son habitat. **Ce que nous n'acceptons pas pour nous, ne l'acceptons pas pour les autres.** La politique du "faire pour" a été remplacée par le "faire avec" et aujourd'hui on arrive au "faire ensemble".

Coralie Sarrazin, doctorante en psychoéducation à l'Université du Québec

En lien avec 3 ADAPEI du Mouvement Unapei, elle mène actuellement une recherche doctorale sur l'autodétermination des adultes présentant une déficience intellectuelle dans le milieu résidentiel. Être acteur, oui, mais comment ? Constituer un espace de vie au sein de la société :

- Exclusion et marginalisation,
- Prise en charge,
- Reconnaissance des droits, autodétermination.

L'autodétermination, c'est un droit, un besoin, un devoir de la société autour du concept de libre arbitre : agir en tant qu'agent "causal" de sa propre vie. Très en lien avec la qualité de vie des personnes, possibilité de faire des choix, d'être partie prenante de son projet.

Être acteur est une revendication des personnes et dépend de la motivation de celles-ci. L'autodétermination s'apprend dès l'enfance. Elle est plus faible chez les personnes handicapées mentales car il y a moins d'opportunité de faire des choix pour elles.

La pénurie dans les offres d'habitat diminue de fait l'autodétermination. Il nous faut sortir d'un contexte où on fait pour elles, on pense pour elles. Il faut qu'elles puissent choisir la vie qu'elles ont envie d'avoir. C'est une grande source d'évolution.

2 - ACTIVER LES LEVIERS POUR UN HABITAT DANS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Jean-Luc Charcot, sociologue

Il est l'auteur de : "Le pari de l'habitat - Vers une société inclusive avec et pour les personnes en situation de handicap ?" Il insiste sur l'importance d'une pluralité de solutions pour favoriser le libre choix des personnes et de faire coïncider "aspirations" et "besoins", et rappelle que 4 dimensions sont à prendre en compte dans un projet "habitat" : le bâti, l'environnement, l'accompagnement nécessaire, le mode de vie (en individuel ou en collectivité).

Un travail de qualification des besoins sur les territoires (collecte de besoins) avec les personnes concernées, avec le département, l'ARS, bailleur social... est nécessaire. Il faut ensuite inventer localement des solutions en fonction de ces besoins, et non l'inverse.

Denis Turrel, Directeur Général de l'AJH

Il faut permettre aux personnes handicapées de prendre des risques pour arriver à l'autodétermination : un travail est à faire auprès des parents, des professionnels pour leur faire "accepter" cette prise de risque.

L'AJH a travaillé, pour répondre aux besoins de logement, à partir de différents outils de droit commun, afin que la pluralité de solutions rende solubles les cas individuels dans ces outils.



DOSSIER SIGNÉ



J'habite donc je suis

"ENSEMBLE POUR FAIRE L'HABITAT DE DEMAIN"

Que faire pour y parvenir ?

- Donner le choix de leur lieu de vie aux personnes handicapées : habitat individuel, semi-collectif ou collectif. Il faut s'approprier le concept d'autodétermination : laisser faire ses propres expériences, faire des choix et en assumer les conséquences, ne pas rester dans la "zone de confort : faire à la place de".
- L'autodétermination des personnes handicapées n'est pas innée, mais nécessite un apprentissage de la petite enfance à la fin de vie. L'autodétermination est reconnue comme étant un facteur de santé, de bien-être, en plus d'être une revendication des personnes handicapées et un de leurs droits fondamentaux.
- Identifier les besoins des personnes handicapées en matière d'habitat, sans oublier l'accès aux services, les impliquer dans les projets architecturaux et assurer leur accompagnement à l'autonomie dans leur lieu de vie.
- Investir dans la formation, la recherche et les nouvelles technologies.
- Avoir un droit au retour à un environnement plus sécurisant sans repasser par "la case MDPH" (problème des agréments, des orientations).

Une nouvelle ère est en marche vers une vie choisie : À nous d'investir les politiques publiques pour faire partager nos choix ! Osez ce qu'on pense impossible, et le libre choix d'un "chez soi" ne sera plus un projet, mais une réalité ! ■

A. BOTELLA, N. DEIBER, N. DUCOUSSO,
M. SAULGRAIN, M. STAROZINSKI.

Dans ce cadre, elle a créé à Rieumes (31) une agence immobilière, dispositif porté par une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). L'objectif de ce projet est d'améliorer l'insertion dans et par l'habitat des personnes exclues de l'accès au logement pour des raisons économiques, sociales ou par discrimination. Le CLLAJ 31 (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Haute-Garonne) géré par l'AJH, assure l'accompagnement social des locataires.

"Il faut changer de modèle, l'habitat ce n'est pas la solution, c'est la clef d'entrée" : l'habitat est le point d'entrée du projet de vie, pour cela il faut déconnecter l'orientation MDPH des agréments qui ne font qu'enfermer la personne handicapée dans un type d'habitat. Elle doit pouvoir "naviguer" d'un type d'habitat à l'autre : La question du "droit à l'erreur" est posée.

Michel Renaud, Directeur Général de l'OHS (Office d'Hygiène Sociale de Lorraine)

L'OHS gère une Maison d'Accueil Spécialisée pour personnes lourdement handicapées de 20 places : "l'École de la Vie Autonome". L'objectif est de donner aux personnes la possibilité de vivre chez eux avec leur handicap : cela passe par les apprentissages nécessaires au sein d'une structure collective, en premier lieu, pour rendre progressivement possible l'accès à un logement autonome.

Pendant 2 ans, les personnes vivent en MAS (coût de la place en MAS : 80 000 euros/an) puis au bout de 2 ans elles ont un habitat toujours en MAS, mais à l'extérieur. 5 ans après 12 personnes vivent seules dans leur appartement avec un accompagnement adapté (coût de la place en habitat individuel accompagné : 30 à 40 000 euros/an).

Il termine son intervention par un mot d'ordre à l'attention de tous les congressistes : **OSEZ !**



DOSSIER SIGNÉ



ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ : DEUX SERVICES INAUGURÉS

Le 8 mars, l'Unité de Gestion le Comminges inaugurerait le SAVS/SAMSAH le Comtal à Saint Gaudens (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (17 places) et Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés : 34 places). en présence de Messieurs Alain MATHIO, Président de l'AGAPEI, Louis MARZO, Directeur général, Christian LOPEZ, Directeur de l'UG Comminges de Jean Yves DUCLOS, Maire de Saint Gaudens, de Christian SANS, Vice-président du Conseil départemental représentant Georges MERIC et de Mesdames Maryse FOURROUX, déléguée départementale adjointe de l'ARS ainsi que Collette SAUNÉ, Vice-présidente du Conseil de la Vie sociale (CVS). Ce service est géré par l'AGAPEI et bénéficie des financements conjoints du Conseil départemental de la Haute-Garonne au titre de l'aide sociale et de l'ARS (agence régionale de santé) Occitanie, pour le volet soin. Le service est ouvert à des personnes à partir de 18 ans, résidant à St-Gaudens et dans les cantons environnants, désireuses de vivre dans leur domicile avec l'appui d'un accompagnement médico-social et qui ont une orientation délivrée par la MDPH.

Le SAVS/SAMSAH intervient dans l'accompagnement social, éducatif, médical et psychologique. L'équipe dispose d'un lieu d'accueil accessible qui comprend plusieurs bureaux, une salle d'activité, une salle de réunion, une infirmière et une cuisine. Ainsi que 3 véhicules.



Mme Fourroux (ARS) coupe le cordon © ADAPEI 31

L'inauguration du SAMSAH a été suivie par celle de la blanchisserie de l'Esat Les ateliers du Comminges qui a obtenu la norme RABC (cf. Signes de vie n° 43) après 6 mois d'ouverture seulement. La visite guidée de l'atelier s'est terminée par une remise de diplômes aux travailleurs de la blanchisserie accompagnés par toutes les personnes présentes au SAVS/SAMSAH et nommées ci-dessus. Ce diplôme est une "attestation de compétence professionnelle en blanchisserie". Une paella géante préparée par "Les Tables de la Fontaine" fut servie à tous les convives. Nicole Deiber



Les diplômés © ADAPEI 31

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Comme chaque année, la période pré-estivale est un temps fort pour les associations du secteur médico-social car elles doivent organiser leurs assemblées générales statutaires. Pour l'AGAPEI, ce temps fort s'est déroulé le 22 juin, moment d'autant plus important que l'assemblée générale ordinaire a été complétée par une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale ordinaire a entendu et validé les rapports officiels : moral, financier, d'orientation et d'activités, présentés dans l'ordre précité par le Secrétaire Général, Marc BOUVIER, le Trésorier, Alain BOTELLA, le Président Alain MATHIO, le Directeur Général, Louis MARZO. Nous avons tous pu constater, l'important travail d'harmonisation des pratiques professionnelles, de mises au point de nombreuses procédures nécessaires à une cohérence du travail sur l'ensemble du périmètre de l'AGAPEI. Dans un avenir proche un renforcement des équipes du siège semble s'imposer. Ce premier temps a été l'occasion de présenter la mise en page du projet associatif dans une forme résumée qui facilitera la communication externe de l'association. À noter : est en préparation, une présentation du document en FALC (Facile à lire et à comprendre) à l'attention des personnes accueillies sous la conduite d'administrateurs du Tarn. Les participants à l'Assemblée Générale ont eu à se prononcer également sur la nomination pour la période 2017-2022 du Commissaire aux comptes. Sur proposition du Conseil d'administration et après une mise en concurrence, c'est le cabinet DEDDOUCHE et associés qui a été retenu.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi après un petit temps de pause, a validé l'entrée des établissements de l'APEDI dans le giron de l'AGAPEI. Ce rapprochement a fait l'objet d'un traité d'apports qui a permis de faire une partition entre les biens dévolus à l'AGAPEI et ceux restant propriété de l'association parentale. Ce traité d'apports a été construit à la suite d'une période de délégation de gestion qui a commencé en janvier 2016. L'APEDI, association parentale du Tarn - Sud, membre de l'UNAPEI était représentée par son Président M. CARAYOL. Celui-ci a expliqué la démarche qui l'a conduit en accord avec son conseil d'administration à négocier ce rapprochement. Le développement, voire la survie des petites associations, devient de plus en plus difficile dans le contexte législatif et économique actuel. L'assemblée générale, dans sa séance extraordinaire, a voté à l'unanimité ce traité d'apports après les explications chiffrées données par le Commissaire aux apports, M. Laurent ETIENNE ainsi que les démarches légales mises en œuvre par le notaire Maître POITEVIN. Parallèlement à ce rapprochement, l'AGAPEI du Tarn et l'Apédi ont décidé de fusionner leurs deux associations pour donner naissance à la nouvelle association ADAPEI du Tarn N-S (pour Nord - Sud), membre évidemment de l'AGAPEI.

L'équipe du journal Signes de Vie souhaite la bienvenue aux professionnels et aux administrateurs de l'APEDI sans oublier les personnes qu'ils accompagnent
Françoise DARMAILLACQ



NOUVELLES DE L'AGAPEI

VOYAGE ADAPEI 2017 EN CAMARGUE



Voyage en Arles © ADAPEI 31

Arles ville antique, les marais salants et ses flamants roses, le delta du Rhône ses taureaux et chevaux camarguais, le majestueux Pont du Gard. Voilà un petit aperçu de notre voyage annuel qui a permis à une trentaine de gais participants de vivre quatre jours de découverte dans la joie et la bonne humeur. De nouveaux inscrits sont venus nous rejoindre et nous garderons de ce périple le très bon souvenir de la pétillante et jolie Pauline. (Sœur d'Amanda qui est une adepte du Club Alouette) Par sa gaieté et jovialité elle a été la coqueluche de tous les voyageurs sans distinction d'âge. Comme vous le voyez sur la photo, tous les regards se tournent vers les belles architectures camarguaises. Nous nous sommes séparés en nous étant quasiment inscrits pour le voyage de 2018 ■

FÊTE DE LA MUSIQUE 2017



La fête bat son plein © ADAPEI 31

La deuxième édition de la Fête de la Musique de l'ADapei 31 a eu lieu le samedi 24 juin sur le site de l'IME de MONS animée par nos ravissantes et traditionnelles Pom Pom Girls : Chloé, Laura et Julianne. Serge, notre DJ "maison" accompagne inlassablement par son dynamisme et son talent cette journée festive. Merci à lui aussi pour le prêt de son matériel de sono. Pierre Emmanuel et Julien à la basse, Vivian au piano, Jean Marie à la guitare, les Blacks and White de Notre Dame des Monts nous

ont séduits par leurs interprétations. Nous avons pu également apprécier la participation des danseuses de Salsa et du groupe de Country. Comme l'année dernière nous remercions Madame VIELLECROZE pour son accueil sympathique sur le site de Mons et les nombreux bénévoles qui se sont relayés pour que cette fête de la musique soit une réussite. Rendez-vous en 2018 pour la 3^e Fête de la Musique ■

OPÉRATION BRIOCHES 2017

En 2016, l'ADapei 31, pour la première fois depuis plus de 20 ans, a participé à l'Opération Brioches, organisée tous les ans par l'Unapei, au niveau national. 120 bénévoles, adhérents, membres associés et leur amis, personnes accueillies par l'AGAPEI encadrées par quelques salariés motivés ont permis de vendre plus de brioches que l'objectif initial pour :

- Acheter le BAO-PAO,
- Acquérir les premiers vélos du projet Vel'Handi 31

La préparation de l'Opération Brioches 2017, dont la date officielle est la semaine du 2 au 8 octobre, a d'ores et déjà commencé. L'objectif de cette année est multiple puisque ce ne sont pas moins de 3 projets que nous ambitionnons de financer, toujours pour le bénéfice des personnes en situation de handicap que nous accueillons :

- Les derniers vélos du dispositif Vel'Handi 31 afin que les établissements qui en ont demandé les reçoivent au plus vite.
- Un espace "Petits Animaux" dans le cadre du projet "la Ferme de Marcel" à Fontenilles, dédié à la médiation animale, avec différents types d'animaux devant permettre la création de liens entre les différentes personnes accueillies sur ce site, à la MAS Faustine en particulier, et les animaux.
- Aide à l'aménagement d'une salle Snoezelen au sein de l'IME Autan Val Fleuri, afin de plonger les enfants en situation de handicap ou d'autisme dans une ambiance agréable (lumière tamisée, musique douce, ...) faisant appel aux 5 sens. Cette expérience s'avère très bénéfique aux personnes à qui elle est proposée.

Soyons sûrs qu'avec l'aide de tous, adhérents, parents, personnes accueillies, salariés, amis, réunis dans un même but fédérateur, que 2017 sera alors un cru encore meilleur que 2016 ■

Michel STAROZINSKI

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADAPEI 31

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN 2017

La vice-présidente Nicole DUCOUSSO présente au congrès de l'Unapei à Nancy en a rappelé la thématique : "Je suis, je choisis, j'habite" et en a pointé les temps forts. La secrétaire Michèle CHAVE a ensuite présenté le rapport d'activité avec les actions tournées vers l'extérieur (manifestations, transversalités...) et les actions internes des 9 commissions de travail (C° Accessibilité, C° des CVS, C° Communication et formation des bénévoles, C°ASF, C° Recherche de financement, C° Logement, C° Fêtes et Loisirs, C° Scolarisation, C° Brioches) et des deux groupes de travail (Autisme, Révision des textes). Le trésorier Alain BOTELLA a détaillé les comptes associatifs qui se soldent par un résultat excédentaire de 25 269 € essentiellement dû au résultat

bénéficiaire de l'Opération Brioches. Ce résultat a été affecté au Report à nouveau en réduction des déficits antérieurs. Le président Michel STAROZINSKI a conclu son rapport d'orientation en listant les travaux en cours : la réécriture du Projet Associatif qui sera présenté au vote des adhérents au cours de l'AG 2018, le chantier de la Commission Logement autour de l'Habitat, une étude sur notre système de cotisation qui sera évoquée lors de l'Assemblée de 2018 et une réflexion sur l'anniversaire en 2018 des 60 ans de l'ADapei31. Il a ensuite passé la parole à Louis MARZO, Directeur général de l'AGAPEI pour évoquer les projets en cours et qui a conclu ainsi : "Le carburant des professionnels, c'est la confiance que vous nous accordez" ■

LES MEMBRES DU CA

AG du 06 juin 2017

- M. Alain BLANC
- M. Alain BOTELLA
- Mme Michèle CHAVE
- M. Laurent CLABE NAVARRE
- M. Alain DENOYES
- Mme Nicole DEIBER
- Mme Nicole DUCOUSSO
- Mme Yvette FONQUERGNE
- Mme Marynick FREGIERS
- M. Jean-Pierre GILLET
- Mme Nicole LAVIGNE
- Mme Claudy LUISUTTO
- M. Jean MASI
- M. Pascal MERCADIER
- Mme Marie Rose MORENO
- M. Charles NIETO
- Mme Isabelle PUYAU
- M. Christian ROBERT
- M. Michel SABLAYROLLES
- Mme Michèle SAULGRAIN
- Mme Christine TEISSEIRE
- M. Michel STAROZINSKI
- M. Serge VIALONGA

VIE ASSOCIATIVE

FAM LE LAURAGAIS

TRANSFERT SOUS UN MANTEAU BLANC



Le plateau de Beille © ADAPEI 31

Pour la troisième année consécutive, six résidents du Fam Le Lauragais de Mons (31) ont bénéficié d'un transfert au Plateau de Beille du mardi 7 mars au mercredi 8 mars 2017. Carole, Carine, Patricia, Jean-Michel, Jérôme et Thomas, accompagnés par Sylvie (Professeur EPS) et Gilda (AMP), ont été accueillis au complexe des "Oustalous" aux Cabanes dans l'Ariège. Après s'être installés et avoir pris un copieux repas, ils se sont habillés chaudement pour partir en direction du Plateau de Beille. Après 15,6 km de lacets, le groupe a pu découvrir ce magnifique site tout enneigé. Confortablement installé dans un grand traîneau, le groupe s'est laissé guider par un musher (conducteur de traîneau à neige) diplômé d'état, au rythme des chiens nordiques (animaux exceptionnels et attachants.). Il est parti pour un grand parcours au cœur des magnifiques paysages

du Plateau de Beille, joyau de nos belles montagnes ariégeoises. Après cette belle aventure, le groupe s'est réchauffé avec un bon chocolat chaud. Le lendemain, le beau temps est au rendez-vous pour arpenter la forêt, en raquettes à neige. La petite troupe avance à la queue leu leu dans le sous-bois. Seul le bruit de la neige crissant sous les raquettes vient troubler la quiétude du lieu. Le paysage est d'une beauté magnifique... Ce mini séjour



En traîneau © ADAPEI 31

a permis aux résidents et leurs accompagnants de vivre de beaux moments de tendresse avec les huskies. Leur déplacement dans la neige tel un trappeur restera un souvenir inoubliable ! ■

Sylvie MAZET
Professeure EPS au FAM le Lauragais

MAS DES CHAMPS PINSONS

RÉSEAUX PARTENARIATS À LA MAS DES CHAMPS PINSONS

Depuis 3 ans la MAS des Champs Pinsons en partenariat avec le centre de formation d'éducateurs spécialisés ERASME reçoit des étudiants en stage dans le cadre du domaine de compétences "réseaux partenariats". Cette année dans une volonté de pérenniser et de développer tout le potentiel d'intégration et d'insertion dans la dynamique locale nous avons proposé au groupe d'étudiants de se rapprocher des services de la ville pour développer toute les pistes visant à favoriser la citoyenneté, la participation et l'inclusion des résidents de l'établissement. Dans une volonté d'aller toujours plus loin, la Mas les Champs Pinsons a souhaité en partenariat avec la Ville de Saint-Orens finaliser le travail engagé. Pour ce faire, nous avons proposé à l'une des étudiantes du groupe de travail de débiter dans le cadre de sa formation son stage de professionnalisation. Dans cette optique de co-construction la ville de Saint-Orens et la Mas ont souhaité être innovant en cofinçant la gratification de ce stage. Depuis Avril 2017, 3 résidents participent aux activités du centre social Espace pour tous. Ils ont eu l'occasion de participer à la sortie cinéma, aux ateliers jeux de sociétés, mémoire... De plus de nombreuses intégrations sont en cours comme celle de l'école de musique... Dans cette même volonté de dynamique, les usagers du centre social viendront partager certains

ateliers et temps forts à la MAS. La journée rugby adapté proposée par la MAS courant septembre sera un lieu d'échange et d'évaluation pour l'ensemble des partenaires impliqués dans la réalisation de ce projet. Une réelle politique visant à intégrer toujours plus, à positionner nos résidents comme citoyens actifs dans la ville donnera tout le sens au projet de l'établissement et démontrera, qu'au-delà du "soin" l'épanouissement de nos résidents passe par une approche toujours plus individualisée, participative et d'ouverture vers l'extérieur visant ainsi à favoriser l'ensemble des apprentissages, vecteur essentiel d'autonomie ■

"À chacun son défi"

P Esternelas



Philippe et ses partenaires © ADAPEI 31



RÉSIDENCE PIERRE RIBET

La rosalie à l'essai © ADAPEI 31



"ROSALIE" EST ARRIVÉE

Les résidents, les personnels et la direction de la Résidence Pierre-Ribet tiennent à remercier Monsieur Serge VIALONGA et les membres de la Commission de Recherche de Financement pour le don d'un vélo "Rosalie". Ce vélo est très apprécié par les résidents et contribue au développement de l'activité physique et motrice sur la Résidence Pierre-Ribet (cf. photo). Depuis son ouverture, cet établissement recherche des partenariats et des contributions dans le cadre du déploiement d'activités adaptées aux personnes en situation de handicap âgées. Monsieur CASTRO, qui a été administrateur au CVS de l'établissement, nous a particulièrement accompagnés dans cette démarche. Nous avons tous une pensée émue à son attention ■

ESAT CLERMONT CAPELAS

MISE EN BOÎTE ... À L'ATELIER DE FONTENILLES

Mettre en boîte à l'atelier de Clermont Capelas ne signifie pas : se moquer de quelqu'un, mais est devenu une activité récurrente depuis de nombreuses années. Pascale et ses collègues construisent des boîtes à poussins, afin de servir de couveuses. Depuis peu, une nouvelle activité consistant à monter des boîtes de cadeau pour une nouvelle entreprise est portée par Chloé. C'est un véritable travail de précision, de dextérité, d'observation et de patience. En effet, cette petite boîte livrée en kit nécessite 18 pliages. L'objectif était de plier 105 boîtes dans la journée. Bravo aux travailleurs de l'Atelier ■



Chloé au travail © ADAPEI 31

ESAT LE COMTAL



Le groupe des cavaliers © ADAPEI 31

LES CAVALIERS DU COMTAL

3 titres de Champions de France Équitation - Et une pluie de médailles pour nos cavaliers du Service Hébergement Le Comtal. Dernièrement s'est déroulé à la Courneuve (93) le championnat de France Équitation dans le cadre du sport adapté. Cette année, 10 cavaliers du Service d'hébergement se sont qualifiés pour participer à ce championnat et ont largement représenté l'AGAPEI. 3 cavaliers ont réussi l'exploit d'être triplement médaillés et décrocher ainsi le titre de Champion de France dans leurs divisions respectives :

- Pour Grégory MENESES en division 2 sénior
- Pour Nabil JAMIL en division 3 sénior
- Pour Philippe LASSALLE en division 3 vétéran.

Tous les autres cavaliers n'ont pour autant pas démerité.

En division 3 : Anthony OLMEDO qui, après avoir obtenu en avril une première place avec un titre de Champion régional, se classe 16ème ; Bernard MAC 6ème en dressage ; Jean RANALDI 11ème en combiné et Vincent CHAUBARD 15ème en dressage.

En division 2 : En obstacle, Jean-Christophe LAFARGUE se classe 4ème et Nathalie BILA 6ème. Quant à Alison LEVEQUE, elle termine à la 8ème place sur le combiné.

Félicitations à tous ces sportifs qui ont su rester concentrés malgré une difficulté supplémentaire : exécuter les différents parcours avec une monture dont ils n'ont fait connaissance que quelques minutes avant ! ■



Le toucan de Serge © ADAPEI 31

ATELIER... D'ARTS PLASTIQUES

Les résidents de la Résidence Pierre Ribet et du Fam Le Lauragais exposent ... Il était une fois ...

Un établissement expérimental, ouvert en 2015 sur la commune de Balma, qui, avec peu de ressources, met tout en œuvre pour améliorer sans cesse les conditions de vie des personnes accueillies et ce grâce à l'investissement de son personnel et de ses partenaires.

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

Un atelier d'arts plastiques. Un lieu singulier. Un lieu où l'on se sent bien, où l'on est accueilli chaleureusement, où il fait bon vivre. Dans cet atelier, tout le monde a le sourire, voire le fou rire. On y choisit des thèmes et des techniques que l'on travaille durant plusieurs séances. On y produit des œuvres avec le projet qu'un jour ces œuvres soient présentées au grand public. Dans ce lieu, courent des secrets ... tout cela pour que la surprise soit encore plus grande lorsque les résidents présentent leurs réalisations, comme cela s'est fait sur le thème de "L'exotisme" du 5 au 19 Mai 2017, Salle des Expositions à Balma.

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

Une belle personne, Aurélie LÉON, qui porte des valeurs humaines de grande qualité, toujours de bonne humeur, toujours très optimiste, toujours très juste. Grâce à son investissement et son active contribution, trois fois par semaine, à la construction et l'animation du volet artistique et culturel des établissements de l'Unité de Gestion Mons/Balma, le projet a pu voir le jour pour le plus grand bonheur de tous.

ENFIN, IL ÉTAIT UNE FOIS ...

Des résidents de la Résidence Pierre Ribet et du Fam le Lauragais, présents avec leurs familles et accompagnants. Des résidents qui ont tous choisi de participer à cette activité pour ce qu'elle leur apporte : apaisement, plaisir de partager, découverte, ... Nous les félicitons tous pour leurs très belles réalisations exposées dans ce lieu magnifique et espérons que cette première soit reconduite à l'avenir. L'histoire ne fait que commencer

VARIATIONS SUR LE THÈME DU MOUVEMENT

Travail fourni par des adolescents déficients intellectuels dans le cadre d'ateliers photos au sein des services de Mons et de Colomiers de l'IME Autan Val Fleuri.

Cette exposition de photographies présentée par des Jeunes de Colomiers et de Mons, se veut itinérante et se déclinera donc en divers lieux de la Métropole tout au long des mois à venir.

Cette production étonnante est l'objet d'un travail sur le temps un peu atypique en ce sens qu'il y a une modernité sans conteste, assez bluffante et ces expressions autour du thème sont une véritable bouffée d'oxygène. Nous souhaitons que ces diptyques trouvent un accueil chaleureux dans les lieux où ils seront exposés et, vous engageons vivement à prendre contact au 06 19 39 91 04 afin d'en connaître la programmation ■

Michèle CHAVE



© ADAPEI 31



PAGE CULTURE



Remise du maillot dédié © ADAPEI 32

L'ASSOCIATION SPORTIVE L'ESAT LA CAILLAOUÈRE LA RETRAITE POUR MAX

Éducateur sportif depuis de nombreuses années à l'Esat la Caillaouère et au Foyer d'Hébergement Gabriel Dupré, Max LEPOITEVIN vient de faire valoir ses droits à la retraite.

C'est donc avec une grande émotion que tous les sportifs et les personnes qu'il a côtoyés toutes ces années ainsi que quelques collègues, parents et administrateurs de l'ADAPEI ont souhaité participer à une grande fête organisée pour son départ.

C'est en chanson et sous une pluie de confettis qu'il est accueilli à la salle polyvalente Louis Médaille. L'Association Sportive a prévu un buffet froid animé par le groupe les Eclairs 3000.

Des dédicaces, des cadeaux, des rires et des larmes ponctuent cette superbe soirée. Tous remercient Max pour son extraordinaire engagement auprès des jeunes qu'il a accompagnés dans la pratique de nombreuses disciplines sportives et parfois jusqu'à la victoire !

Excellent guitariste et chanteur nous espérons qu'il animera parfois nos manifestations, ce n'est qu'un au revoir... Nous te souhaitons une bonne retraite Max, vers de nouveaux horizons ■



Le nouvel abri à vélos © ADAPEI 32

UN ABRI À VÉLOS FLAMBANT NEUF !

C'est la première fois que l'atelier menuiserie de l'ESAT la Caillaouère d'Auch construit un abri à vélos.

Celui-ci est réalisé dans un bois exotique rouge le Niangon, un bois résistant aux intempéries. Aidés du moniteur d'atelier, les agents de production ont assemblé, coupé, collé, meulé les différentes matières : bois, métal, plexiglas et contre-plaqué.

Les peintres ont ensuite peint le contre-plaqué et dessiné un vélo sur le côté. Pour cette première réalisation conçue et fabriquée par l'atelier menuiserie, le résultat est remarquable et fait le bonheur de ses utilisateurs ■

FOYER DE VIE DOMAINE D'ESPAGNET



M. Carnaval dans les rues © ADAPEI 32

CARNAVAL A MARCIAC

Les résidents de la Villa Bleue ont cette année participé à fabriquer Monsieur Carnaval avec les enfants des écoles du village.

L'initiative en revient à l'Association des Parents d'élèves et aux responsables de la Villa Bleue.

Après un défilé déguisé très animé dans les rues de la ville, c'est au milieu de la place que Monsieur Carnaval est parti en flammes sous les applaudissements de tous.

Le soleil a été de la partie en ce vendredi 10 mars et le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine à l'unanimité des participants ■



COMPLEXE GABRIEL DUPRE

BALADE DES GENS HEUREUX À AUCH



La balade des motards heureux © ADAPEI 32



Quelques photos de cette journée fort réussie, évoquée dans l'éditorial par Alain MATHIO. Les sourires radieux, pas toujours visibles sous les casques, en témoignent amplement et tous sont prêts à renouveler l'aventure ■

COMPLEXE GABRIEL DUPRE

UN NOUVEAU SALON DE JARDIN

Les personnes accueillies à l'accueil de jour et les résidents du Foyer d'Hébergement de Condom se réjouissent du salon de jardin offert par l'ADAPEI du Gers. Ils peuvent ainsi profiter pleinement de la terrasse et des beaux jours. Résidents et personnel remercient chaleureusement l'ADAPEI pour ce don qui agrémentent leur quotidien ■



Détente à l'ombre © ADAPEI 32

ADAPEI DU GERS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est à la Salle Louis Médaillon que s'est tenue notre Assemblée Générale le 9 juin 2017. M. MATHIO préside la réunion. Les différents rapports sont exposés et approuvés à l'unanimité.

À noter l'élection de deux nouveaux administrateurs. Mme GAYE et M. AURICANE viennent donc compléter le Conseil d'Administration. Les administrateurs sortants sont tous réélus.

Après les interventions de M. MARZO, Directeur Général de l'AGAPEI et de Mme DEJEAN-DUPEBE, représentant le Conseil Départemental, a lieu la traditionnelle remise des médailles du travail aux agents de production et aux salariés de l'AGAPEI.

La salle est, cette année, décorée par des photos de Max LEPOITEVIN retraçant les nombreuses années passées avec les travailleurs de l'ESAT d'Auch avant son départ en retraite.

Sont également exposées des œuvres réalisées dans le cadre de l'atelier d'arts plastiques par les résidents du foyer d'Auch et les personnes prises en charge par l'accueil de jour.

La soirée se termine par un apéritif dînatoire offert par l'ADAPEI et réalisé par l'ESAT de Condom ■



Œuvres Atelier Arts plastiques © ADAPEI 32



VIE ASSOCIATIVE

LE NOUVEAU BUREAU

Président :
Alain MATHIO
Vice-Présidentes :
Marie-Claude BOUCHER
Colette MESTE
Trésorière :
Martine PICARD-MESSELIER
Trésorière adjointe :
Geneviève MICHEL
Secrétaire :
Joëlle PRUDHOMME
Secrétaire adjointe :
Simone PERES

Brèves



L'ÉQUIPE SIGNES DE VIE

Directeurs de la Publication

Alain MATHIO
Michel STAROZINSKI

Groupe de Rédaction

Alain BOTELLA
Françoise DARMAILLACQ
Nicole DEIBER
Nicole DUCOUSSO
Martine PICARD - MESSELIER
Joëlle PRUDHOMME
Serge VIALONGA

n° ISSN 1761-7995

Conception graphique

Pascal PARISELLE

Impression

SGI Toulouse

Photos

© ADAPEI 31 / ADAPEI 32

Siège social ADAPEI 31
6 rue Alaric II
31000 TOULOUSE
Tél. 05 31 98 88 99
www.adapei31.com

Siège social ADAPEI 32
Château du Garros
Rue Jeanne d'Albret
32000 AUCH
Tél. 05 62 63 74 81
www.adapei32.org

AVEC LE SOUTIEN DE

Crédit Mutuel



LA CARTE DE STATIONNEMENT "HANDICAP"



Elle permet à son titulaire ou un accompagnant de se garer gratuitement sur toutes les places accessibles, réservées ou non. Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, se garer en ville relève souvent du casse-tête. Afin de faciliter leurs déplacements, la loi du 18 mars 2015 a amélioré les droits associés à la carte de stationnement pour personnes handicapées. À compter du **18 mai 2015**, elle permet à son titulaire ou à la personne l'accompagnant, d'utiliser, à **titre gratuit et sans limitation de durée**, toutes les places de stationnement ouvertes au public. Auparavant, elle autorisait simplement l'accès aux places réservées aux personnes handicapées.

UN DROIT LIÉ À LA PERSONNE, PAS AU VÉHICULE

La carte peut être apposée dans n'importe quel véhicule dont le conducteur ou le passager en est le titulaire. À l'inverse, elle doit être **immédiatement retirée lorsque la personne handicapée n'utilise plus le véhicule**. L'usage indu de la carte est puni par une contravention de 5^e classe passible d'une **amende de 1 500€ maximum** portée à 3 000€ en cas de récidive. Utiliser ce précieux sésame abusivement peut donc coûter cher !

Cette carte est valable dans **l'ensemble des pays de l'Union européenne**. Vérifiez toutefois vos droits avant de visiter un pays.

LE COMPLÉMENT 6

Réponse de la CAF de la Haute-Garonne, en date du 21 février 2017, concernant les conditions du complément 6 de l'AEEH : le complément 6 peut être accordé de droit aux parents d'enfants handicapés accueillis **jusqu'à 2 jours** par semaine en établissement médico-social, **sous réserve** de remplir les autres conditions de cessation d'activité et de permanence d'aide et de soins.

Au-delà de 2 jours par semaine d'accueil, il est accordé de manière **dérogatoire** par la CDAPH. (référence CAF à une circulaire ministérielle venant compléter l'arrêté de 2002).

L'ADAPEI 31 ET L'ASL 31 EN DEUIL



En mai dernier, nous apprenons le décès de Jean François CASTRO, administrateur de l'ADAPEI 31 et membre du CODIR de l'ASL31. Jean François était particulièrement actif au sein de la commission "recherche de financement" de notre association, lui dont l'objectif était l'amélioration des conditions de vie des personnes accueillies dans les établissements de l'AGAPEI. C'est aussi parce qu'il était persuadé que le sport favorisait l'épanouissement et la socialisation des personnes handicapées qu'il s'était engagé à l'ASL 31, association de sports et loisirs créée à l'initiative de l'ADAPEI 31 pour faciliter et valoriser les activités sportives dans et hors des établissements.



Puis, au mois d'août, c'est Alain MANGIN ancien administrateur de l'ADAPEI 31 et membre du CODIR de l'ASL31 qui disparaît. Tous ceux qui ont côtoyé Alain tant à l'ADAPEI qu'à l'ASL 31, et dans d'autres associations (Y Arrivarem, Partage Handicaps) sont unanimes pour dire que c'était un humaniste, un homme au grand cœur, un "grand Monsieur". C'était un remarquable scientifique qui aimait partager ses connaissances géologiques et sa passion de la montagne en particulier avec les personnes handicapées qu'il emmenait en randonnées, leur permettant nous disait-il "de participer à des activités que le handicap considère comme impossible et qui se révèle souvent comme un défi".

AGENDA



ADAPEI 32

- > **Samedi 28 septembre** : grillades d'automne
- > **Samedi 14 octobre** : après-midi festif, salle polyvalente Louis Médaille à Auch
- > **Dimanche 19 ou 26 novembre** : loto à Auch

ADAPEI 31

- > **Jeudi 28 septembre** : Colloque Santé "Trisomie 21 : Quelques aspects de la recherche au service de tous". Espace des diversités et de la laïcité, rue d'Aubuisson Toulouse - 8h30/12h45 - 14h/17h
- > **Semaine du 2 au 8 octobre inclus** : Opération Brioches 2017
- > **Loto de l'Adapei 31** : 10 décembre à Balma salle Polyvalente



Gestion du patrimoine des personnes handicapées et de leurs proches

LE 25 MARS 2017 S'EST TENUE DANS LA SALLE POLYVALENTE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS, DEVANT UNE ASSISTANCE NOMBREUSE, UNE CONFÉRENCE DÉDIÉE À LA GESTION DU PATRIMOINE. TROIS "EXPERTS" SONT INTERVENUS SUR LES THÈMES SUIVANTS :

MESURES DE PROTECTIONS JURIDIQUES :

Caroline MARTY, Directrice d'AT OCCITANIA (association tutélaire) :

Après avoir rappelé les différences entre curatelle (simple ou renforcée), tutelle sur le plan de la gestion du patrimoine, Caroline MARTY a souhaité faire un focus sur deux mesures :

- **L'habilitation familiale** : ce dispositif, entré en vigueur le 1er janvier 2016 est plus souple que les mesures "classiques", permet à un proche de représenter une personne.
 - Cette habilitation est générale si elle concerne tous les actes relatifs à la personne et à ses biens : dans ce cas, la personne habilitée peut passer seule (sans autorisation du juge) tous les actes nécessaires à la gestion des biens et du patrimoine.
 - Elle est spéciale si elle est limitée à certains actes énumérés par le juge : il convient de se référer à ce qui est indiqué dans le jugement.
- **Le mandat de protection future** : cette mesure offre la possibilité à toute personne de procéder à la désignation anticipée de son tuteur ou curateur mais aussi pour les parents en faveur de leur enfant handicapé qu'ils soient ou non déjà tuteurs ou curateurs).

PATRIMOINE FAMILIAL :

Maître Xavier POITEVIN, Notaire

Maître Poitevin rappelle les grandes règles de succession : droits du conjoint survivant, des enfants. Pour la répartition du patrimoine entre les héritiers, il faut tenir compte des spécificités de la situation de l'enfant handicapé : son lieu de vie (en établissement médico-social ou dans son propre logement), ses ressources (bénéficiaire de l'AAH). Il évoque également l'impact du régime matrimonial sur la transmission du patrimoine des parents : il peut être nécessaire de le modifier lors d'une donation ou pour protéger le conjoint survivant. Il précise que la procédure de changement de régime est spécifique lorsque l'enfant handicapé est sous tutelle ou sous curatelle.

EPARGNE HANDICAP :

Edouard RIGAUDY, responsable régional INTERGRANCE

Edouard RIGAUDY présente le contrat "Épargne Handicap" : c'est un contrat d'assurance vie souscrit par la personne handicapée qui garantit le versement d'un

capital ou d'une rente viagère à l'adhérent. L'Épargne Handicap présente des atouts pour le devenir de la personne handicapée, par le biais de conditions sociales et fiscales :

- **Impact sur l'AAH** lors du dénouement du contrat :
 - Le capital versé n'est pas pris en compte dans la détermination des revenus de la personne handicapée.
 - Les rentes viagères issues de contrat "Épargne Handicap" ne sont pas prises en compte dans la détermination des revenus de la personne handicapée, dans la limite de 1830 euros, et ce après abattement fiscal.
- **Fiscalité de la rente viagère** : Une partie de la rente doit être déclarée chaque année dans sa déclaration de revenus. Le montant (de 30 à 50%) dépend de l'âge de l'adhérent au moment du passage en rente.
- **Prestation de compensation du handicap (PCH)** : Non prise en compte de la rente viagère issue d'un contrat épargne-handicap dans les ressources pour déterminer l'attribution de la PCH.
- **Aide sociale** :
 - Lorsque la personne handicapée est accueillie en établissement financé par l'aide sociale du département, la rente viagère issue du contrat épargne handicap n'est pas prise en compte dans l'assiette de calcul servant de base à la détermination de la participation aux frais d'entretien et d'hébergement.
 - À la différence des contrats d'assurance sur la vie classiques, les intérêts capitalisés sur le contrat Épargne Handicap ne sont pas intégrés à l'assiette de calcul de la participation aux frais d'entretien et d'hébergement.
 - Absence de récupération du capital par le département en cas de retour à meilleure fortune de la personne handicapée ou lors de la succession.

Beaucoup de questions ont été posées par les participants en particulier s'agissant des mesures de protections juridiques et de la transmission du patrimoine familial. Pour en savoir plus, vous pouvez commander le guide "La gestion des ressources et du patrimoine des personnes handicapées" édité par l'Unapei (<http://www.unapei.org/La-gestion-des-ressources-et-du-patrimoine-des-personnes-handicapees-Edition.html>).

Par ailleurs, les fiches pratiques du site internet de l'ADAPEI31 "Rente survie et Épargne handicap" et "Protection juridique des majeurs en situation de handicap" sont en cours de mise à jour (<http://www.adapei31.com/fiches-pratiques>).

Nicole DUCOUSSO

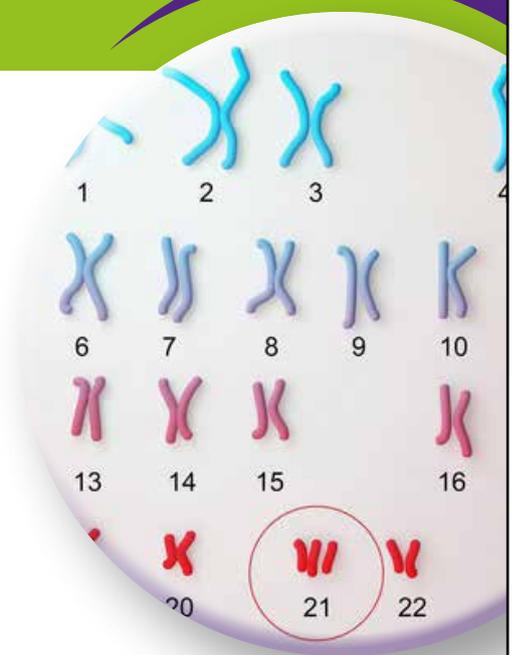
Événement à ne pas manquer

Horaires
8h30/12h45
14h/17h



INVITATION

LA TRISOMIE 21, QUELQUES ASPECTS DE LA RECHERCHE AU SERVICE DE TOUS



LE 28 SEPTEMBRE 2017 / ESPACE DES DIVERSITÉS ET DE LA LAÏCITÉ / TOULOUSE

Docteur Sophie JULIA - Service de Génétique au CHU de Purpan
Professeur Jacqueline LONDON - Fondatrice et Vice-Présidente de l'AFRT
(Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21),
Présidente du conseil scientifique de l'AFRT.
Professeur Emérite à l'université Paris Diderot.
Docteur Monique JESURAN PERELROIZEN, endocrinologue
Docteur Bertrand GARDINI, ORL
Anna MESSINE, orthophoniste
Docteur Nadia SMAIL, anesthésiste réanimateur
Professeur VAYSSE, Chef de service d'Odontologie
Docteur Emmanuelle NOIRRIT ESCLASSAN, chirurgien-dentiste
Docteur VANDEPERRE, généticien oncologue

adapez³¹
l'avenir, ensemble et autrement

Siège social :
6 rue Alaric II
31000 TOULOUSE
Tél. 05 31 98 88 99
www.adapez31.com

Le colloque se tiendra le 28 septembre 2017 à
ESPACE DES DIVERSITÉS ET DE LA LAÏCITÉ
38 RUE D'AUBUISSON - 31000 TOULOUSE

Parkings : Saint Aubin / Jean Jaurès
Métro : Lignes A/B - Jean Jaurès

Nombre de places limité, merci de s'inscrire
soit par mail : com.adapez31@gmail.com
ou par téléphone : 06 26 46 45 16

Contact : Nicole Delber

avec la participation de

